

**COMMUNE DE GRIGNON****Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal  
Délibération n° 2026.05.18\_03**

Le treize mai deux mil vingt-six, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de GRIGNON, dûment convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RIEU, Maire, en session ordinaire.

**Étaient présents** : Sabrina ARNAUD- Annette BELLANGER- Thierry BINET- Lina BLANC- Natacha BLANC- GONNET-Corinne BUSALB-Carmelo DI MARTINO-Audrey DUMONT- Pascal DUMONT – Rémi FERRONT -Virginie GARDET- Yohann MARCHESE- Stéphanie MARTIN- Valérie MATHE- Brigitte PETIT– François RIEU- Olivier RUFFIER- David TORDJMANN.

Était excusé : Jean Pierre MARGUERIE (pouvoir à Pascal DUMONT)

**Secrétaire de Séance** : David TORDJMANN

Date de convocation : 12 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 19

Excusés : 1

Absents : 1

Pouvoirs : 1

Votants : 19

Rapporteur : Corinne BUSALB

Envoyé en préfecture le 20/05/2026

Reçu en préfecture le 20/05/2026

Publié le

ID : 073-217301308-20260518-2026051803-DE

**DÉLIBÉRATION 03 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE -ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SUBVENTION  
CLASSE DE DÉCOUVERTE.**

Madame Corinne BUSALB expose que l'école élémentaire sollicite une subvention exceptionnelle pour la classe de découverte du 18 mai au 22 mai 2026 dans les Bauges à AILLON LE JEUNE. Le budget est d'environ 45 000 €. Il précise que 107 enfants de l'école vont participer à cette classe de découverte

Monsieur le Maire propose donc de verser une subvention exceptionnelle de 10 000 €

**Oui cet exposé, le Conseil Municipal par :**

Abstentions	
Contre	
Pour	19

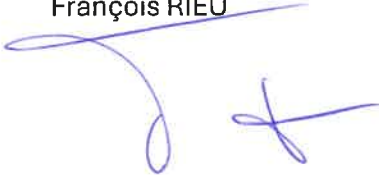
→ **ACCEPTE** le versement d'une subvention exceptionnelle à l'école élémentaire d'un montant de 10 000 € pour l'organisation de la classe de découverte.

→ **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026.

→ **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à ladite demande de subvention.

A GRIGNON, le 18 mai 2026  
Le Maire,

François RIEU



Le secrétaire de séance,

David TORDJMAN

